



FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983
DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



Basket-Ball

DISPOSITIONS FINANCIERES



Etablies pour la R.A.C. du 15 juin 2024

SAISON 2024 / 2025

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Stéphane BINOT

Responsable Développement & Conseiller Performance Basket

Tél. 06 27 87 55 23 / s.binot@handisport.org / www.francebasketfauteuil.org

Saison 2024/2025

En cas de retard de paiement, suppléments appliqués :

Frais de Gestion	Pénalités Financières	total < à 100 € + 20 € supplémentaires	A partir de 100 € + 20 % de la somme totale
------------------	-----------------------	----------------------------------------	---------------------------------------------

DROITS D'ENGAGEMENT	
Elite Nationale Bastide Médical	600,00 €
Nationale 1	500,00 €
Nationale 2	300,00 €
Nationale 3	250,00 €
Loisir et Club Outre-Mer	100,00 €
Événements divers (Coupe de France, Trophée...)	Gratuit

CLASSIFICATION	
Carte perdue ou absence de présentation d'une carte Française lors d'une rencontre (1ère fois)	30,00 €
Carte perdue ou absence de présentation d'une carte Française lors d'une rencontre (2ème fois)	40,00 €
Carte perdue ou absence de présentation d'une carte Française lors d'une rencontre (3ème fois et plus)	50,00 €
Utilisation d'une carte périmée avec date dépassée (1ère fois)	30,00 €
Utilisation d'une carte périmée avec date dépassée (2ème fois)	40,00 €
Utilisation d'une carte périmée avec date dépassée (3ème fois et plus)	50,00 €
Modification Carte de classification	22,00 €
Renouvellement d'une carte	22,00 €
Procédure d'appel ou protestation sur une classification	60,00 €
Protestation gagnée sur une classification (remboursement)	40,00 €
Non utilisation du logiciel de comptage des points - par non utilisation	100,00 €

LISTE DE BRULAGE	
Non transmission de la liste de brûlage au plus tard 8 j avant le début du championnat	100,00 €

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES	
GROUPE 1 - COMPORTEMENT (voir annexe 1 Titre 5)	
1ère Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport (G1)	40,00 €
2ème Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport (G1)	50,00 €
3ème Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport (G1) sanction automatique	80,00 €
<i>OUVERTURE DOSSIER ADMINISTRATIF (SUITE CUMUL 3 FT) (G1)</i>	80,00 €
4ème Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport (G1)	100,00 €
5ème Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport et suivante (s) (G1)	150,00 €
<i>OUVERTURE DE DOSSIER DISCIPLINAIRE</i>	150,00 €
GROUPE 2 - TRICHERIE (voir annexe 1 Titre 5)	
Faute technique (G2)	20,00 €
<i>OUVERTURE DOSSIER ADMINISTRATIF (SUITE CUMUL 3 FT) (G2)</i>	80,00 €
GROUPE 3 - ACTIONS DE JEU (voir annexe 1 Titre 5)	
Faute technique (G3)	20,00 €

FRAIS ADMINISTRATIFS		
Frais de réclamation		
Tous les championnats et coupes	Enregistrement en fin de rencontre	100,00 €
	Confirmation sous 24 h ouvrables	100,00 €
	TOTAL	200,00 €
Procédure d'urgence et d'extrême urgence		100,00 €
Réserve		GRATUIT

Frais de procédure

Ouverture d'un dossier disciplinaire	150,00 €
Constitution dossier administratif	80,00 €

Dérogations

* 30 jours avant le début du championnat	GRATUIT
* Au moins 60 jours avant la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	30,00 €
* Délai compris entre 8 et 60 jours avant la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	80,00 €
* Délai inférieur à 8 jours de la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	150,00 €
* Evènements exceptionnels (neige, grèves, intempéries....)	GRATUIT
* Salle indisponible sur justificatif	GRATUIT

Forfaits

Forfait (évènements divers, Trophée..)	2 000,00 €
Forfait Coupe de France	4 000,00 €
Forfait pour toutes phases finales (Plateaux ; Final Four)	4 000,00 €
Forfait à partir des 8èmes de finale tout championnat	3 000,00 €
Forfait simple Elite Nationale Bastide Médical & N1 (cf Annuaire Officiel)	1 500,00 €
Forfait simple Nationale 2 & 3 (cf Annuaire Officiel)	750,00 €
Forfait général	1 200,00 €

Mutations - frais à la charge du club d'accueil payantes à compter de la saison 2025/2026

Soumis à validation du comité directeur de la FFH

Période normale (1er Juin au 30 juin inclus)	50,00 €
Période exceptionnelle N1, 2, 3 (1er/07 → avant la dernière journée de la phase "aller" de la division concernée)	50,00 €
Période exceptionnelle ENBM (1er/07 → au 30/11 inclus)	50,00 €

Rencontres perdues par pénalité

Rencontre perdue par pénalité Elite Nationale Bastide Médical et Nationale 1	500,00 €
Rencontre perdue par pénalité Nationales 2 et 3	250,00 €

FRAIS DIVERS

Carnet de feuilles de marque à commander auprès de Nelly Blot (nellyblot21@gmail.com) - paiement à effectuer en amont, par virement sur le compte de la CFBF (voir RIB)	25 € (frais de port inclus)
Chronomètre des tirs absent / par match (Elite Nationale Bastide Médical et N1)	150,00 €
Envoi tardif du scan/photo de la feuille de marque ou scan/photo de qualité inexploitable	50,00 €
Envoi tardif par voie postale de la feuille de marque	50,00 €
Perte de la feuille de marque (si non envoi par scan)	80,00 €
Résultat non déposé sur FBI dès la fin du match	30,00 €
Vidéo match ENBM non communiquée	100,00 €

REMBOURSEMENT DES OFFICIELS

Arbitres

CHAMPIONNAT et COUPE DE France

Indemnité kilométrique	0,38 €/km
Indemnité par rencontre	30,00 €
Restauration sur justificatif et autorisation expresse du répartiteur	(dans la limite de... pour 1 arbitre) 20,00 €
Hébergement sur justificatif et autorisation expresse du répartiteur	(dans la limite de... pour 1 arbitre) 65,00 €
Hébergement sur justificatif et autorisation expresse du répartiteur	(dans la limite de... pour 2 arbitres) (obligation de chambre partagée) 85,00 €

FORFAIT GRAND DEPLACEMENT

"ELITE NATIONALE BASTIDE MEDICAL" à + de 600 kms		
Déplacement		456,00 €
Match		30,00 €
	Total	486,00 €

Nationales "1 - et 2" à + de 500 kms		
Déplacement		380,00 €
Match		30,00 €
	Total	410,00 €

Nationale "3" à + de 400 kms		
Déplacement		304,00 €
Match		30,00 €
	Total	334,00 €

STAGE France + MATCHS AMICAUX

Le barème de remboursement kilométrique par la FFH est de 0,33 €.

Déplacement		
Rencontre		30,00 €
Restauration sur justificatif (dans la limite de)		20,00 €

Classificateurs

Le barème de remboursement kilométrique par la FFH est de 0,33 €.

De 1 à 100 kms		
Indemnité kilométrique		VOIR CI-DESSUS
Classification		Forfait de 50 € et 20 € par jour de classification

A partir de 101 kms		
Indemnité kilométrique		VOIR CI-DESSUS
Classification		Forfait de 50 € et 20 € par jour de classification
Restauration sur justificatif (dans la limite de)		20,00 €
Hébergement sur justificatif (dans la limite de)		65,00 €